REVUE Beyra

Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

ISSN-L : 3105-3238
ISSN-P : 3105-322X

Numéro : Juin 2026

OPEN ACCESS

Email : revuebeyra@gmail.com
Site web : www.revuebeyra.net

Editeur : UFR des Lettres et des Arts - Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo - Côte d'Ivoire)

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

UFR des Lettres et des Arts
Université Peleforo GON COULIBALY

(Korhogo - Côte d'Ivoire)

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

ÉQUIPE ÉDITORIALE

- **Directeur de Publication :** KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, Maître de Conférences
- **Directeur de Rédaction en Chef :** KOUAME Koia Jean Martial, Professeur Titulaire
- **Directeur de Rédaction :** KOUASSI Konan Stanislas adjoint, Maître de Conférences

COMITE DE RÉDACTION

- KOUASSI Konan Stanislas
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël
- YAO Koffi Armand
- KOUASSI Kouakou Jean Michel

COMITE DE LECTURE

1. KADJA Sahoun Francis
2. SIKA Kouamé Prosper
3. KAMAGATÉ Ouattara Bakary
4. COULIBALY Sirabana
5. YAVO Doffou Brice Anicet
6. WAHI Djokouri Innocent
7. KOUADIO Xavier
8. COULIBALY Daouda
9. KOUAKOU Brou Médard
10. KOUASSI N'dri Maurice
11. YAO Koffi Armand
12. KAMAGATE Vahama
13. AGNEY Ahou Florence
14. KOUAKOU Francis Pacôme
15. ABAKA Kouassi Gérard

COMITE SCIENTIFIQUE

1. Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. Prof. IRIE Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
3. Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
4. Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
5. Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
7. GBAKRÉ Andoh Jean Marie, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
8. SILUE Gnénébelougo, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

9. GACHA Franck-Gautier, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
10. ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
11. NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. TAPÉ Jean-Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GOKRA Dja André Ouréga Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. GNAYORO Jean Florent Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
15. TOPPE Eckra Lath (Côte d'Ivoire)
16. KOUACOU N'goran Jacques, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Marketing & Publicité : Dr N'GUESSAN Dedou G. F. / Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib
Web Master / Infographie : Sanguen KOUAKOU

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

PRESENTATION DE LA REVUE BEYRA

BEYRA est l'appellation en langue baoulé (Centre de la Côte d'Ivoire) du Touraco vert. Il s'agit d'un bel oiseau des savanes qui se caractérise par sa grande beauté. En outre, cet oiseau au chant mélodieux et au beau plumage multicolore se présente comme le symbole de la beauté et du brassage. L'harmonie des couleurs que renferme son plumage constitue une source d'inspiration intarissable. Elle invite à s'inscrire dans une dynamique interculturelle et interdisciplinaire au bénéfice de la science.

Ainsi à l'image de ce bel oiseau, la Revue interdisciplinaire BEYRA ambitionne de publier des articles scientifiques inédits au confluent des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues. Logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo GON COULIBALY, la Revue interdisciplinaire BEYRA publie des contributions théoriques ou des résultats de recherches de terrain des Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants des champs disciplinaires ci-dessus énumérés.

La Revue scientifique interdisciplinaire BEYRA transcende les frontières pour donner la possibilité aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Etudiants de tous les horizons de soumettre des travaux originaux et inédits. Dans cette dynamique, la Revue interdisciplinaire BEYRA lance pour chaque numéro des appels à contributions à travers les canaux de diffusion existants.

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P: 3105-322X – ISSN-L: 3105-3238

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue scientifique BEYRA est une revue électronique semestrielle qui publie des articles originaux en Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues.

Modalités de soumission

Les propositions de contribution doivent comprendre :

- le titre envisagé (Times New Roman, taille 20, caractères d'imprimerie, centré) ;
- le nom et le (s) prénom (s) (Times New Roman, taille 12, Premières lettres en majuscule, centré);
- le rattachement institutionnel et les coordonnées (e-mail) du ou des auteurs ;
- deux résumés en français et en anglais (250 mots maximum, interligne simple) ;
- 5 à 7 mots-clés en français et en anglais ;
- le texte complet (7600 mots maximum), en version Word, Times New Roman 12, interligne simple.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'au moins un (01) cm à gauche pour la première ligne.

NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois (03) lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : – (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; – Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

Exemples :

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d'accroitre le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (…) ».

– Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société,* Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

REVUE BEYRA
Revue des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

PROMOTION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PAR LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DE BOUAKE

Koffi Gilles Olivier N'GUESSAN
Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)
nkgo24@yahoo.fr

Résumé

L'intelligence artificielle (IA) représente une innovation majeure susceptible de renforcer l'efficacité des organisations, y compris des organisations non gouvernementales (ONG), dans leurs actions de développement économique et social. Cette étude analyse la place accordée à la promotion de l'IA par les ONG de Bouaké, en Côte d'Ivoire, afin d'évaluer leur rôle dans la vulgarisation de cette technologie. Elle s'appuie sur la théorie de la diffusion de l'innovation de Rogers (1995), en privilégiant les dimensions de la connaissance, de la perception et de la promotion. Une approche qualitative a été adoptée à travers des entretiens semi-directifs réalisés auprès de cinq ONG intervenant dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du genre, de l'humanitaire et du numérique. Les résultats révèlent que la majorité des ONG disposent d'une connaissance limitée de l'IA et d'une perception encore insuffisante de ses enjeux et de ses opportunités. En revanche, les ONG spécialisées dans le numérique, à l'instar de PRIDE Éducation, développent des initiatives de sensibilisation et de formation destinées aux élèves, étudiants et professionnels afin de favoriser une appropriation responsable de cette technologie. Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les capacités des ONG en matière d'IA et d'impliquer davantage les pouvoirs publics et les partenaires au développement dans l'élaboration de stratégies de communication et de sensibilisation. Une telle dynamique contribuerait à démocratiser l'usage éthique de l'IA et à maximiser ses bénéfices pour les populations.

Mots-clés : Promotion, Intelligence artificielle, ONG, Communication, Développement.

Abstract

Artificial Intelligence (AI) is a major technological innovation with the potential to enhance the effectiveness of organizations, including non-governmental organizations (NGOs), in promoting economic and social development. This study examines the role of AI promotion among NGOs in Bouaké, Côte d'Ivoire, with the aim of assessing their contribution to the dissemination of this technology. The research is grounded in Rogers' (1995) Diffusion of Innovation Theory, focusing on the dimensions of knowledge, perception, and promotion. A qualitative approach was adopted through semi-structured interviews conducted with five NGOs operating in the fields of health, environment, agriculture, gender, humanitarian action, and digital development. The findings reveal that most NGOs have limited knowledge of AI and an insufficient understanding of its challenges and opportunities. In contrast, NGOs specializing in digital technologies, such as PRIDE Éducation, have implemented awareness-raising and training initiatives for pupils, university students, and professionals to encourage the responsible adoption and use of AI. These findings highlight the need to strengthen NGOs' capacities in AI and to foster greater involvement of public authorities and development partners in designing communication and awareness strategies. Such efforts would contribute to the ethical democratization of AI and maximize its potential benefits for local communities.

Keywords : Artificial Intelligence; Non-Governmental Organizations (NGOs); Dissemination; Communication; Côte d'Ivoire.

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

INTRODUCTION

L'Intelligence artificielle (IA) est définie par le Parlement européen (2020) comme la possibilité pour une machine de reproduire des comportements humains, tels que la perception, l'analyse, la planification et la créativité. Le système qu'elle constitue a comme capacité de réaliser des tâches plus ou moins complexes, via l'exécution d'algorithmes, ce qui fait dire à M. Soumaya (2024, p.729) que l'IA vise à créer des systèmes capables d'imiter ou de dépasser les capacités cognitives humaines dans divers domaines. En Côte d'Ivoire, l'intelligence artificielle commence à jouer un rôle important dans toute une série de secteurs, de l'agriculture aux soins de santé en passant par les services financiers et l'éducation (H. Koffi, 2004, p. 1261-1266). Le gouvernement ivoirien et le secteur privé, selon ce dernier, investissent de plus en plus dans cette technologie, attirés par son potentiel de croissance et de modernisation.

L'adoption puis l'usage responsable de l'IA sont avantageux pour ce pays comme pour tous les pays en voie de développement où le défi de l'amélioration des conditions de vie des populations, terrain de prédilection des Organisations non gouvernementales (ONG), est quasi quotidien. Les ONG dans ces pays, en effet, ont plus vocation à réduire l'exclusion et la pauvreté (S. Jaglin, 2001, p.119). C'est le cas de celles de la ville de Bouaké, en Côte d'Ivoire, où les champs d'action portent notamment sur l'éducation, la santé, la promotion du genre, etc. Par leur statut d'instruments d'aide au développement, les ONG, de façon générale, agissent sur le terrain en relation avec les populations locales. Pour P. Richard (1995, p.68), la confiance qui leur est accordée par les gouvernants et les donateurs se justifie par leur connaissance des réalités des localités ayant un besoin de développement, et leur proximité d'avec les populations pauvres ou vulnérables.

Étant membres de la société civile, leur rôle est également nécessaire pour promouvoir l'innovation, telle que celle de l'Intelligence artificielle, le développement de compétences et la création d'un environnement propice à l'intégration réussie de technologies dans divers domaines, en partenariat stratégique avec le secteur public et privé (F. Azaroual, 2024, p.10). C'est dans cette optique que l'Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA, 2021, p.3) affirme que l'évolution de l'Intelligence artificielle fait l'objet d'une grande attention aussi bien des médias, du monde universitaire, des organismes de défense des droits humains et des décideurs politiques, que de la société civile, par son potentiel à soutenir la croissance économique. E. Jardin (2024) a d'ailleurs mis en exergue la possibilité pour les Associations de redynamiser, via l'assistance de ChatGPT 4, leur organisation interne et actions sur le terrain à travers l'amélioration de leurs stratégies de communication et marketing, la gestion de leurs administrations et ressources humaines. L. Tall et al. (2024, p.9) quant à eux, affirment que la part des ONG dans la promotion de l'IA porte sur la sensibilisation aux droits numériques, la vulgarisation et le soutien aux initiatives novatrices. Pour renchérir, F. Pira (2022, p. 6), déclare que dès lors que l'on parle d'une technologie au service de la société, l'information et la communication en deviennent les éléments pivots.

Bouaké, ville ivoirienne citée précédemment, constitue aujourd'hui un symbole en matière d'apport de l'Intelligence artificielle à son développement. En effet, cette ville a intégré le réseau des villes apprenantes de l'UNESCO depuis le 2 septembre 2022. Elle se positionne ainsi comme une ville à la pointe de l'apprentissage tout au long de la vie, une première en Côte d'Ivoire (UNESCO, 2024). Pour le maire de cette ville, l'IA doit accompagner ce nouveau statut, en ces termes : « *nous devons nous préparer à rentrer dans cette dynamique mondiale*

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

pour les défis du futur. En permettant aux femmes d'être davantage autonomes et aux jeunes de connaître l'Intelligence artificielle, nous bâtissons une société avancée » (Gbêkê.com, 2024).

Les autorités de Bouaké entendent ainsi mettre, avec l'apport de cette technologie, l'accent sur l'inclusion, la durabilité, y compris la gouvernance participative, et ce afin de répondre aux besoins locaux à travers la réduction des inégalités, la création d'opportunités économiques et la lutte contre les défis environnementaux. Cet appel, destiné directement aux acteurs de développement de cette ville, y compris les ONG, est une exhortation à ces dernières à s'approprier l'IA et à faire d'elle un allié dans leurs missions de proximité pour favoriser et/ou booster le développement, et donc le bien-être des populations ciblées par leurs actions.

Toutefois, très peu d'écrits dans nos recherches traitent la question des ONG avec l'IA concernant la Côte d'Ivoire, encore moins la ville de Bouaké. Ceux que l'on a pu voir sont des articles de presse qui relaient les acticités des ONG ivoiriennes dans la promotion de cette technologie nouvelle dans ce pays. C'est le cas avec l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP, 2026) qui a fait part d'une session de formation à l'apprentissage de l'utilisation de l'Intelligence artificielle, organisée par l'ONG International Youth Felloship (IYF), au profit de 200 élèves des lycées et collèges de la ville de Divo, sur le thème : « Apprendre l'Intelligence artificielle pour mieux en bénéficier ». Il y a également le site internet, worldcanalinfo.com (2026) qui a fait le compte-rendu d'une séance de formation initiée par l'ONG Femme d'Honneur à destination de plusieurs femmes venues des différents quartiers de la commune de Yopougon sur l'utilisation de ChatGpt, dans les locaux de la Radio Amitié, située dans ladite commune. Le thème de cette rencontre était : « Femmes et Intelligence artificielle : comprendre, utiliser, progresser ». L'on peut aussi citer le site internet du quotidien gouvernemental, Fraternité matin, à savoir Fratmat.info (2024), avec l'un de ses articles sur une campagne portant sur l'inclusion aux technologies des personnes en situation de handicap, initié par l'Ong Inclusion Plus Côte d'Ivoire. Cette campagne dénommée « Inclusion 360 : Inclusion et innovation », vise à sensibiliser à l'employabilité des personnes en situation de handicap grâce à la réalité virtuelle, dont l'IA.

Face à l'enjeu que constitue l'IA pour Bouaké, notre postulat est que l'impact positif de cette technologie est tributaire de son appropriation par tous les acteurs de développement de cette ville, y compris les ONG. Cependant, la question est de savoir quelle place la promotion de l'IA occupe-telle dans la mission des ONG de Bouaké ? De cette question principale découlent trois (3) questions spécifiques qui sont : Quel est le niveau d'information des ONG de Bouaké sur l'IA ? Quelle perception les ONG de Bouaké ont-elles de cette technologie ? Quelle pratique ont les ONG de Bouaké de l'IA et de sa vulgarisation auprès des populations ?

L'objectif général de cette étude est de déterminer le rapport qu'entretiennent les ONG de Bouaké avec l'IA dans une perspective communicationnelle de vulgarisation de cette technologie dans cette ville. Les objectifs spécifiques sont, tout d'abord évaluer le niveau d'informations des ONG de Bouaké sur l'Intelligence artificielle, ensuite analyser la perception des ONG de Bouaké vis-à-vis de l'Intelligence artificielle, et, enfin examiner les pratiques des ONG de Bouaké en matière d'utilisation et de vulgarisation de l'IA. De manière générale, nous émettons comme hypothèse que le faible niveau d'informations des ONG de Bouaké sur l'Intelligence artificielle influence négativement leur perception et limite leur engagement dans son utilisation et sa promotion. De manière spécifique, la première hypothèse est que, plus le niveau d'informations des ONG sur l'Intelligence artificielle est faible, plus leur perception de cette technologie est négative ou mitigée ; la deuxième est qu'une perception positive de l'Intelligence artificielle favorise son adoption et son utilisation par les ONG ; la troisième

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

quant à elle est que le niveau d'information et de perception de l'Intelligence artificielle influencent le degré d'engagement des ONG dans sa vulgarisation auprès des populations.

Le champ théorique dans lequel s'inscrit cette étude est celui de la diffusion de l'innovation d'E. Rogers (1995). Selon ce théoricien, la diffusion d'une innovation correspond à un processus par lequel une nouveauté est communiquée au sein d'un système social, au fil du temps, à travers différents canaux. Ce processus repose sur plusieurs étapes clés, notamment la connaissance, la persuasion, la décision, la mise en œuvre et la confirmation. Dans cette dynamique, l'adoption d'une innovation dépend de facteurs déterminants, tels que l'avantage relatif perçu, la compatibilité avec les valeurs et pratiques existantes, la complexité, la possibilité d'expérimentation et la visibilité des résultats. Cette théorie fournit un cadre d'identification des contours de l'adoption puis de la promotion d'une technologie par les organisations. Selon E. Rogers (1995), les organisations visées par une innovation en prennent connaissance si leurs profils et le système social dans lequel elles évoluent les favorisent. Par la suite, la réaction que les organisations manifestent vis-à-vis de l'innovation est consécutive notamment aux avantages qu'elles peuvent en tirer, à la compatibilité de celle-ci avec leurs valeurs, sans oublier la possibilité pour elles de la tester. Par la suite, leur engagement se manifestera soit par son utilisation, son adoption ou sa vulgarisation, ou soit par son rejet. Cette théorie permet de mieux comprendre les conditions dans lesquelles les organisations, en l'occurrence les ONG, prennent connaissance de cette technologie nouvelle, développent des perceptions à son égard et décident de l'adopter ou non. Ainsi, le niveau d'information, les représentations sociales, ainsi que l'environnement institutionnel et socio-économique dans lequel évoluent ces organisations influencent fortement leur positionnement vis-à-vis de l'IA.

Cette étude s'articule autour de trois (3) grandes parties. La première partie présente la méthodologie adoptée, en précisant le milieu d'étude, l'échantillon, ainsi que la méthode de collecte et de traitement des données. La deuxième partie expose les résultats obtenus, relatifs au niveau d'information, à la perception et aux pratiques des ONG de Bouaké en matière d'Intelligence artificielle. La troisième et dernière partie est consacrée à la discussion de ces résultats, à la lumière de la théorie de la diffusion de l'innovation d'E. Rogers et de certains travaux empiriques.

1. Méthodologie

Cette étude a été menée à Bouaké, deuxième ville de la Côte d'Ivoire. Ce choix se justifie d'une part par le fait que cette ville entend encrer son développement sur l'IA, après son acquisition du statut de ville apprenante de l'UNESCO., et d'autre part par la présence sur son sol de plusieurs ONG menant différentes activités aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Ces organisations d'ailleurs constituent notre population d'étude. Notre étude se base sur la méthode qualitative, aussi avons-nous fait le choix de cinq (5) ONG parmi la centaine que compte la ville de Bouaké, selon les autorités préfectorales, en tenant compte de la diversité ou la particularité de leurs missions ou domaines d'intervention. Ainsi, au niveau de la santé, l'on a l'ONG Renaissance Santé de Bouaké (RSB), au niveau de la santé et actions humanitaires, l'ONG Vision Bien-être et Santé Côte d'Ivoire (VIBES-CI), au niveau de la cohésion sociale, l'ONG Action Sociale pour la paix (AS Paix), au niveau du genre, de l'environnement et l'agriculture, l'ONG Femmes Actives pour le Développement et la Cohésion (FADEC), et au niveau du numérique, de la formation et de l'éducation, l'ONG Programme d'Innovation Digitale pour l'Éducation (PRIDE Éducation). La collecte de nos informations a été obtenue à partir d'un guide d'entretien. L'enquête via cet outil a eu lieu du 10 au 17 mars 2025. Celle-ci a consisté à interviewer les responsables de ces ONG autour de

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

trois (3) points. Tout d'abord leurs connaissances de l'IA, ensuite leurs perceptions de cette technologie, et, enfin la place qu'occupe la promotion de l'Intelligence artificielle dans leur fonctionnement et leurs missions auprès des populations. Le traitement des données s'est fait après la retranscription de l'interview où l'on a classifié et interprété les informations (thèmes et idées) obtenues.

2. Résultats

Les résultats obtenus se présentent en trois (3) parties qui sont : le niveau d'information et de perception des ONG de Bouaké sur l'IA, la perception de l'apport de l'IA dans leur mission, et la pratique, de même que la vulgarisation par elles de l'IA.

2.1. Niveau d'information et de perception des ONG de Bouaké sur l'Intelligence artificielle

L'Intelligence artificielle (IA) est encore méconnue et mal perçue par la majorité des ONG interrogées. En effet, l'ONG AS paix affirme ne pas savoir si l'IA est oui ou non compatible avec le développement. Quant à l'ONG VIBES-CI et l'ONG FADEC, celles-ci déclarent que l'Intelligence artificielle est à la fois compatible et non compatible avec le développement et le bien-être des populations ou de la société. Ces deux ONG affirment également ne pas s'intéresser à l'actualité, aux rencontres et aux formations sur l'IA, et par conséquent, disposent-elles peu d'informations ou de connaissances sur cette technologie. L'ONG Renaissance Santé Bouaké pour sa part affirme que l'IA est compatible avec le développement, mais ne s'intéresse ni aux rencontres, ni aux formations la concernant, en raison du manque d'informations sur cette technologie.

Contrairement aux ONG citées précédemment, l'ONG PRIDE Éducation est celle qui a déclaré avoir une bonne connaissance et une meilleure perception de l'IA. En effet, selon son responsable, cette ONG dispose suffisamment d'informations ou de connaissances sur l'IA. Pour cette Organisation, l'Intelligence artificielle est compatible avec le développement et le bien-être des populations et de la société. De même, cette ONG s'intéresse à l'actualité, aux rencontres, ainsi qu'aux formations sur l'IA, et y a même déjà pris part.

2.2. Perception de l'apport de l'Intelligence artificielle dans la mission des ONG de Bouaké

Les responsables des ONG de Bouaké, interviewés, ont donné également leur position sur l'apport que pourrait constituer ou que constitue l'IA dans leurs missions. Ainsi, l'ONG AS Paix affirme ne pas savoir si l'IA est plus bénéfique ou plus à risque pour le développement que son organisation prône en raison du manque d'informations la concernant. De leur côté, l'ONG VIBES-CI et l'ONG FADEC affirment que cette technologie est aussi bien plus bénéfique et plus à risque pour le développement dont elles font la promotion. Leurs responsables justifient cela par le fait que l'IA tend à prendre la place de l'homme et à l'inverse accomplit plusieurs tâches à la fois avec une telle rapidité qu'un être humain ne serait pas capable de réaliser. L'ONG RSB déclare pour sa part que l'IA est compatible avec le développement qu'elle prône car celle-ci facilite la vie des populations dans leurs activités, et leur permet d'atteindre plus rapidement le bien-être souhaité. Toutefois cette organisation déclare ne pas savoir si elle serait favorable ou non à faire la promotion de l'IA auprès de sa cible car sa mission ne comporte pas de promotion de cette technologie, par conséquent, ses projets futurs ne la prennent pas en compte comme facteur de développement.

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

L'ONG PRIDE Éducation est celle pour qui l'Intelligence artificielle épouse son idéal de développement. En effet, cette organisation œuvre à promouvoir une éducation numérique accessible à tous en inculquant des valeurs, des normes morales et des compétences sociales aux parents, en encourageant les jeunes à devenir des agents de changement porteurs de perspectives novatrices, et en influençant les populations pour contribuer à la promotion sociale.

2.3. Pratique et vulgarisation de l'Intelligence artificielle par les ONG de Bouaké

La plupart des ONG interrogées ne sont pas engagées dans la promotion de l'IA, encore moins dans l'usage de cette technologie dans leurs actions. La raison partagée est celle du manque d'informations sur cette technologie et celle de sa non-compatibilité avec leur vision. L'ONG PRIDE Éducation, est celle qui est entièrement ouverte à l'Intelligence artificielle. En effet, dans son fonctionnement interne, cette ONG utilise certaines fonctionnalités de l'IA, notamment le Chatbots avec la gestion administrative, la planification de ses rencontres et l'interaction avec le public-cible.

À Bouaké, l'ONG PRIDE Éducation fait la promotion de l'IA à travers l'organisation des ateliers de formation et la sensibilisation dans les écoles primaires, secondaires, universités et les foyers de jeunes. À titre d'exemple, 31 stagiaires de l'Université Alassane Ouattara ont été formés en 2024 par cette ONG sur l'utilisation de l'IA dans la formulation des requêtes et la composition d'instructions claires et efficaces. Ses domaines d'apprentissage portent tout d'abord sur l'initiation à l'utilisation des promptes et instructions génératives (ChatGPT, Gemini, Copilot) ; ensuite, la formation relative à la création d'un site Web Blogger en fournissant un prompt, la formation puis la sensibilisation sur la protection des données en ligne ; et, enfin la promotion de la communication visuelle avec l'IA à travers la construction d'images pour une bonne stratégie de communication.

3. Discussion

L'Intelligence artificielle est une technologie conçue pour favoriser ou booster le développement. Son objectif va de pair avec la mission générale que s'assignent les ONG de Bouaké, chacune dans son domaine de compétence, à savoir œuvrer pour le bien-être des populations au plan économique et social, notamment. Cependant, l'appropriation et la promotion de l'IA que pourraient faire siennes les ONG de cette ville que nous avons interrogées sont loin d'être le cas, car seule l'ONG PRIDE Éducation en a affiché son intérêt. Il est vrai que la mission digitale de cette ONG facilite sa fusion avec l'IA, cependant, d'une manière générale, cette technologie est peu connue du grand public, comme le partage F. Lollia, (2023, p. 2). Dans les pays sous-développés sa méconnaissance est encore plus accentuée, selon D. Bassolé et al (2021) pour qui l'explication réside dans le fait que l'IA n'y représente pas un marché très important ou porteur pour les opérateurs. F. Pira (2022, p.3) quant à lui relève plutôt, pour ce qui concerne l'Afrique, les obstacles financiers, organisationnels, infrastructurels et d'expertise qui ne permettent pas une implémentation efficiente de l'IA.

C'est dans ce contexte que la plupart des ONG interrogées évoluent. Certes, le déploiement des technologies de l'IA reste limité dans tous les domaines en Afrique, toutefois, cela représente un défi majeur pour les acteurs de développement. O. Rania et al. (2023, p.38), dans leur étude pour mieux comprendre les comportements des Organisations face à l'IA, affirment que l'information constitue un élément déterminant, c'est ce qu'ont d'ailleurs relevé nos résultats avec le manque d'information des ONG de Bouaké sur l'IA, qui explique leur

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

méconnaissance et leur faible perception de cette technologie. Aussi, elles n'ont pas de compétences et de confiance nécessaires en la matière. En outre, la perception de l'incompatibilité de l'IA, à l'instar du manque d'information sur cette technologie de la part de ces ONG, est citée comme l'une des raisons de leur manque d'engagement à son endroit. M-É Bobillier-Chaumon et M. Dubois (2009) soutiennent à ce propos que l'innovation doit posséder une adéquation suffisante avec l'utilisateur en terme notamment de pratiques, de ressources, et d'objectifs pour être adoptée et/ou promue. Ainsi, pour qu'une organisation accepte d'utiliser les outils de l'IA pour faciliter sa mission, il est primordial que ceux-ci soient en phase avec leurs activités et également avec les objectifs qu'elle poursuit.

La perception dans l'ensemble passable des ONG de Bouaké vis à vis de cette technologie, cadre avec les réserves émises et même les sonnettes d'alarmes que tirent les ONG internationales quant aux impacts humains, sociaux et environnementaux de l'Intelligence artificielle. La preuve a été donnée à la veille du sommet mondial sur l'IA en février 2025 où dans un communiqué conjoint, ces organisations ont relevé que l'IA, telle qu'elle est développée, perpétue les discriminations, aggrave les inégalités, détruit la planète et alimente un système d'exploitation global (IDH France, 2025).

Par ailleurs, comme mentionné dans les résultats de nos enquêtes, l'IA non seulement est peu connue par les ONG de Bouaké, mais également peu promue par elles puisque seule l'ONG PRIDE Éducation joue ce rôle. Le concept de promotion de l'IA est très large et englobe une combinaison de stratégies d'informations et d'éducation pour un usage responsable de cette technologie dans le but de favoriser le bien-être des populations. L'IA constitue un défi planétaire qui peut être complexe à comprendre car constituée d'éléments scientifiques et techniques. Les citoyens peuvent se sentir impuissants face à ce défi. Les ONG, de par leur statut d'organisations de proximité, ont là un rôle primordial d'information et de sensibilisation à l'endroit de ces derniers, sur cette technologie, étant donné que l'IA propose des solutions innovantes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'écologie, de l'urbanisme, des industries créatives, etc. (Le Courrier de l'UNESCO, 2018). Pour F. Tendeng (2021, p.16), l'appel à la communication constitue même une obligation pour les organisations si elles veulent réussir leurs missions auprès des populations grâce à l'apport de l'IA.

La mise en place de stratégies de communication efficaces est de ce fait nécessaire en vue d'une meilleure compréhension et appropriation de l'IA dans les problématiques liées au développement, via cette technologie. À cet effet, N. Lamah-Kagba (2024, p.67) propose une stratégie essentiellement basée sur l'information portant sur les avantages des outils de l'IA afin de permettre à la population de les percevoir comme étant bénéfiques pour elle. Aussi, l'usage des réseaux sociaux pourrait, selon A. Dramé (2022, p.129), faciliter le travail vu l'engouement des populations vivant en Côte d'Ivoire pour Facebook, Wattasap, Instagram, etc., d'autant plus que leur usage, ne nécessite pas un financement ou un coût exorbitant.

Ainsi, pour parvenir à la promotion d'une IA en appui au développement prôné par les ONG, une stratégie de communication digitale adéquate, mixée à des activités d'éducation, de counseling, de causerie éducative et de mobilisation communautaire pourraient être adéquate, d'après N. Lamah-Kagba (2024, p.67), avec la possibilité pour les populations de la tester ; car comme le soutient E. Rogers (1995), plus les résultats de l'adoption de l'innovation seront clairs, et plus les individus l'adopteront facilement. Pour la réussite d'une telle stratégie, la collaboration entre les ONG et les experts en technologie, est, selon S. Trabelsi (2016, p.233)

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la Communication, du langage, des Lettres et Langues
ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

essentielle. Celle-ci est nécessaire afin d'aider les populations dans ce processus d'apprentissage, d'usage et de maitrise de cette technologie nouvelle, et de garantir auprès d'elles, son intégration efficace dans leurs domaines d'activités.

Conclusion

L'Intelligence artificielle (IA) est une technologie nouvelle qui se présente comme une opportunité majeure pour les Organisations non gouvernementales (ONG) de Bouaké, comme pour toutes les organisations qui ont pour mission le bien-être des populations. Cette étude avait donc pour objectif de déterminer le rapport qu'entretiennent les ONG de Bouaké avec l'IA dans une perspective communicationnelle de vulgarisation de cette technologie dans cette ville.

Cinq (5) ONG œuvrant dans des domaines divers les unes des autres ont été interrogées au moyen d'un guide d'entretien. Les résultats qui en sont ressortis montrent que dans cette deuxième ville de la Côte d'Ivoire, l'IA est peu connue et mal perçue par les ONG engagées dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, de la promotion des femmes et de l'humanitaire, Seule l'ONG PRIDE Éducation, engagée dans le digital, l'a adopté, et en fait la promotion. Cela se traduit en termes d'usage des outils de l'Intelligence artificielle et de promotion de cette technologie par cette ONG, d'information et de communication des bienfaits de l'IA sur ses sites numériques, de formations d'élèves, d'étudiants et de travailleurs qu'elle initie pour leur utilisation.

Pourtant, les opportunités variables qu'offre cette technologie devraient pousser chaque ONG, quelle que soit sa mission, à s'y intéresser étant donné que l'IA intervient dans tous les domaines d'activités, ce qui pourrait être bénéfique pour leurs cibles. Le manque d'information sur l'IA constitue le problème majeur de la faible connaissance et de la mauvaise perception de cette technologie par ces organisations en général, et donc de la non-promotion de celle-ci pour plus d'impact dans leurs missions auprès de leurs cibles. Les défis qui se présentent pour les ONG de cette ville sont par conséquent la recherche d'informations et de formation en matière d'IA, la collaboration avec des experts en la matière, son appropriation dans leur fonctionnement et leurs missions, et sa vulgarisation.

Si cette étude a mis en lumière le fait que la promotion de l'IA est loin d'être une pratique chez la plupart des ONG de Bouaké interrogées, les résultats obtenus restent toutefois limités. D'une part, la taille réduite de l'échantillon, composée de cinq (5) ONG, ne permet pas une généralisation des résultats à l'ensemble des ONG de Bouaké. D'autre part, le recours exclusif à une approche qualitative, basée sur des entretiens, peut introduire une subjectivité dans l'interprétation des données. Il serait pertinent, en termes de perspective de recherche, d'élargir l'étude à un échantillon plus large et plus diversifié d'ONG, et d'adopter une approche mixte (qualitative et quantitative) pour mieux mesurer le niveau d'appropriation de l'IA par ces organisations. Néanmoins, cette étude menée constitue une base de réflexion à l'endroit des décideurs publics, des partenaires au développement et des organisations de la société civile, en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies visant à intégrer efficacement l'Intelligence artificielle dans les dynamiques locales de développement.

Références bibliographiques

- AIP, 2026, *Une ONG internationale initie des élèves de lycées et collèges de Divo à l'utilisation de l'Intelligence artificielle.* https://www.aip.ci/334561/cote-divoire-aip-

ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

une-ong-internationale-initie-des-eleves-de-lycees-et-colleges-de-divo-a-lutilisation-de-lintelligence-artificielle/

- AZAROUAL Fahd, 2024, *L'Intelligence artificielle en Afrique : défis et opportunités*. Policy Brief, N° 23/24, https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2024-05/PB_23_24%20%28Azeroual%29.pdf.
- BASSOLE Didier, LISHOU Claude, MALO Sadouanouan, MILLE Alain, SERE Abdoulaye, TRAORE Yaya, 2021, *IA et Afrique : quel développement ?* Rapport d'étude, Hadoly https://www.wathi.org/ia-et-afrique-quel-developpement-hadoly-janvier-2021.
- BOBILLIER-CHAUMON Marc-Eric et DUBOIS Michel, 2009, « L'adoption des technologies en situation professionnelle : quelles articulations possibles entre acceptabilité et acceptation ? » *Le travail humain*, Vol. 72, N°4, p. 355-382,
- DRAME Abibata, 2022, « Approche communicationnelle de la lutte pour le respect des droits des travailleurs du secteur privé en Côte d'Ivoire. » *Revue Forum de la communication et des arts*. Vol 1, N°1, p. 114-130.
- FRA, 2021, *L'Intelligence artificielle et les droits fondamentaux.* https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2021-artificial-intelligence-summary_fr.pdf.
- FRATMAT.INFO, 2024, *Inclusion des personnes en situation de handicap : Une Ong sensibilise à l'utilisation des nouvelles technologies.* https://www.fratmat.info/article/318934/societe/inclusion-des-personnes-en-situation-de-handicap-une-ong-sensibilise-a-lutilisation-des-nouvelles-technologies
- GBEKE.COM, 2024, *Cérémonie de présentation de « Bouaké ville apprenante de l'UNESCO»: le maire DJIBO Nicolas envoie un message fort aux autres villes de la Côte d'Ivoire*. https://igbeke.com/societe/article-education-ceremonie-de-presentation-de-bouake-ville-apprenante-de-lunesco-le-maire-djibo-nicolas-envoie-un-message-fort-aux-autres-villes-de-la-cote-divoire-022311/1082.
- IDH France, 2025, *L'Intelligence artificielle accélère le désastre écologique, renforce les injustices et aggrave la concentration des pouvoirs*, https://www.ldh-france.org/6-fevrier-2025-tribune-collective-lintelligence-artificielle-accelere-le-desastre-ecologique-renforce-les-injustices-et-aggrave-la-concentration-des-pouvoirs-publiee-dans/.
- JAGLIN Sylvy, 2001, « Des ONG dans les villes africaines : le ‘'partenariat'', un outil d'auto-reproduction ? » *Mouvements*, N°13, p.119-126, file:///C:/Users/HP/Downloads/des-ong-dans-les-villes-africaines-1.pdf.
- JARDIN Evelyne, 2024, *L'utilisation de l'IA pour les associations : une expérimentation avec ChatGPT*. JURIS Edition, https://www.juriseditions.fr/gestion/communication/experimentation-chatgpt/4182/.
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, 2024, « L'usage de l'Intelligence artificielle (IA) en Côte d'Ivoire : entre espoirs et craintes. » *Revue Internationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Revue-IRSI)*, Vol. 2, No. 6, p. 1259-1270.
- LAMAH-KAGBA Nina Roseline, 2024, « Des enjeux de la communication dans l'appropriation de l'Intelligence artificielle face au dérèglement climatique en Côte d'Ivoire. » *REL@COM, Revue Electronique Langage et Communication*, Numéro spécial, Janvier 2024, p. 62-70.

ISSN-P : 3105-322X – ISSN-L : 3105-3238

- Le Courrier de l'UNESCO, 2018, *Intelligence artificielle : promesses et menaces.* https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000265250_fre.
- LOLLIA Fabrice, 2023, *L'intégration de l'Intelligence artificielle dans la stratégie organisationnelle de l'entreprise : questions et orientations.* West African chapter of the International Society for Knowledge Organization (ISKO), Yaounde, Cameroun. https://hal.science/hal-04075275v1/document.
- PARLEMENT EUROPEEN, 2020, *Intelligence artificielle : définition et utilisation.* https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20200827STO85804/intelligence-artificielle-definition-et-utilisation.
- PIRA Kouassi Touffouo Fréderic, 2022, *Vulgarisation des théories d'adoption et d'appropriation des innovations technologiques pour une Intelligence artificielle africaine*. Communication, technologies et développement. http://journals.openedition.org/ctd/6809; DOI: https://doi.org/10.4000/ctd.6809.
- RANIA Elouidani et BRAHIM Oul-Caid, 2023, « L'adoption de l'IA dans le secteur bancaire marocain : entre enjeux économiques et enjeux juridiques. » *Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit (JEMED),* Vol 6. N° 1, p 37-56
- RICHARD Patrice, 1995, « Le financement européen des ONG : ambiguïtés et incertitudes de développement en Afrique. » *Mondes en développement*, Vol 23, N°92, p.65-75. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_43-44/010004797.pdf.
- ROGERS Everett, 1995, *Diffusion de l'innovation*, New York, Free Press.
- SOUMAYA Mdaary, 2024, « Intelligence artificielle et la performance organisationnelle: une revue de littérature. » *African Scientific Journal*, N° 23, Vol 3, p. 726-752.
- TALL Laure, NIANG Mamadou, FOFANA Fatou, FAYE Cheikh, CISSE Marame, NDEYE Fatou, MINGOU Isac, NDIAYE Tabara et SALL Seynabou, *Analyse des cadres politique, juridique, institutionnel et éthique pour une IA responsable en Afrique de l'Ouest : les cas du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal, Communication, technologies et développement* [En ligne], 16 | 2024, URL : http://journals.openedition.org/ ctd/12418.
- TENDENG Anda Hippolyte Frédéric, 2021, *Les ONG confrontées à la communication internationale : le cas du Sénégal.* Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, Université de Strasbourg.
- TRABELSI Salma, 2016, *Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile: le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien.* Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, Université Côte d'Azur.
- UNESCO, 2024, *Des emplois verts à l'autonomisation des femmes : le parcours de Bouaké en tant que ville apprenante de l'UNESCO*. https://www.unesco.org/fr/articles/des-emplois-verts-lautonomisation-des-femmes-le-parcours-de-bouake-en-tant-que-ville-apprenante-de.
- WORLDCANALINFO.COM, 2026, *Intelligence artificielle : l'Ong femme d'Honneur initie ses membres à l'utilisation de ChatGpt*. https://worldcanalinfo.com/intelligence-artificielle-long-femme-dhonneur-initie-ses-membres-a-lutilisation-de-chatgpt/